

GROUPE DES ÉLUS MAJORITAIRES

En ce début d'année, mes collègues se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs voeux de santé et bonheur pour 2017.

Nous avons choisi de faire un point sur nos finances en ces périodes de baisse drastique des concours de l'État.

La collectivité a du s'adapter et nous pouvons, grâce à nos choix pertinents, envisager l'avenir sereinement.

Au niveau des charges, nous enregistrons une diminution de nos charges de personnel. L'année 2016 se termine avec des dépenses en diminution de 38 000 euros, soit une baisse importante par rapport au compte administratif 2015 (première fois depuis 15 ans).

Au niveau des recettes, notre politique de réserves foncières (plus de 20 hectares) nous permettra de subvenir aux besoins de la collectivité sur plusieurs années.

Cette rigueur budgétaire n'a pas pesé sur les ménages car nous n'avons pas augmenté nos taux locaux d'imposition et bien au contraire maintenu des services municipaux performants et de qualité tout en soutenant l'investissement (notamment à l'endroit des enfants avec la construction d'un nouvel ALAÉ et au profit des associations avec la rénovation énergétique du complexe P. Pépi).

En 2017, nous mettrons en oeuvre un plan pluriannuel d'investissements qui sera présenté en conseil municipal au mois de février.

Bernard Soléra, le maire, a signé avec le Président du Conseil Départemental, au mois de décembre, un "contrat de territoire" actant un financement conjoint pour des investissements à venir jusqu'en 2020.

Alain Mendes

Conseiller municipal
en charge des finances
pour le groupe des élus majoritaires

GROUPE DES ÉLUS MINORITAIRES

Certains se sont émus de l'absence d'article de l'opposition en novembre, un article a bien été transmis au Clin d'œil mais refusé.

La gestion de notre commune a fait l'objet d'un rapport de la chambre régionale des comptes pour 2009-2013, chacun peut le consulter (www.ccomptes.fr/publications/publications/commune-de-Quint-Fonsegrives).

Les constats de cette chambre concernent :

- Le mode de financement de nos équipements par la vente du patrimoine de la commune (terrains). Que fera-t-on quand nous n'aurons plus cette capacité ?

- l'accroissement des dépenses de personnel et l'augmentation de l'absentéisme,

- des anomalies de traitement comptable sur le budget annexe du quartier Ouest.

Nous constatons pour 2013-2016 +23% sur les dépenses de personnels qui représenteront en 2016, 53,3 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Il faut prendre à bras le corps le problème de l'absentéisme pour en déterminer les causes grâce à des enquêtes sur la qualité de vie au travail et faire de la prévention.

De même le mode de financement de nos investissements pour 2016-2019 par la vente de réserves foncières ne nous garantit pas des recettes suffisantes pour la réalisation des équipements indispensables à l'accueil des nouveaux habitants dès 2017.

Que propose la majorité ?

La clinique la Croix du Sud dont nous approuvons l'installation a demandé une modification du permis de construire. Ainsi les surfaces vont passer de 36904 m² à 41482 m² mais contradictoirement le stationnement va baisser de 55 places ce qui est inquiétant au vu des problèmes de parking rencontrés par la clinique St Jean et la clinique du Parc.

La municipalité doit se préoccuper des nuisances du flux de stationnement et du décalage entre l'installation de la clinique et la création de l'échangeur jonction Est.

En ce début d'année nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

Angel Péco,

Conseiller municipal,
pour le groupe des élus minoritaires